



CULTURE ET SORTIES

Tous vos événements
à la Chaufferie Huet

PAGE
14



CADRE DE VILLE

PAGE
16

La future forêt urbaine Boniface



VIVRE ET TRAVAILLER

Profitez du marché
madeleinois !

PAGE
18

PROCHAINES ÉLECTIONS

Notre dossier du mois

PAGE
04



PAGE
04

PROCHAINES ÉLECTIONS

Notre dossier du mois

PAGE
9

ACTUS CITÉ

Règlementation de la vente de muguet.

PAGE
10

TOUTES GÉNÉRATIONS

Session de formation « les gestes qui sauvent ».

PAGE
17

CADRE DE VILLE

Challenge « La Madeleine en selle ».

PAGE
20

VIVRE ET TRAVAILLER

Le grand retour du vide-grenier !



CULTURE ET SORTIES

Ouverture des inscriptions pour le Conservatoire de Musique.



PAGE
13

PAGE
21



ON A AIMÉ

Préparation de la chasse aux œufs à la bricothèque municipale.

PAGE
24



SPORT

Top 12 de la gymnastique à La Madeleine.



LE MOT DU MAIRE

A

vec le scrutin présidentiel du mois d'avril, puis le scrutin législatif au mois de juin, le printemps 2022 sera résolument électoral.

Si, de l'avis général, la campagne pour le scrutin présidentiel fut malheureusement atone, il revient à chacun d'entre nous que notre démocratie ne devienne pas aphone.

Parce qu'une élection est le moyen de dire son mot voire ses maux, le moment d'exprimer ses convictions comme ses attentes, et l'occasion de manifester concrètement son attachement à la démocratie, c'est bien à une mobilisation civique que je vous invite tous, lors des 4 rendez-vous dominicaux que nous donne notre République.

Cordialement



Sébastien Lepretre, Maire de La Madeleine, lors de la cérémonie de lancement du défi zéro déchet.

Plus d'informations dans notre prochaine édition.

MAGdeleine - avril 2022

13 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS, Maëlle DE CONINCK, Véronique GARCIN, avec la participation de Paul KNUT (Service Communication).

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98
Distribution : Ville de La Madeleine



Exposition sur la thématique des élections, organisée par le Point Information Jeunesse de la Ville dans ses locaux, à l'accueil de la Mairie ainsi qu'à la Médiathèque.



DEUX ÉLECTIONS EN 2022 : PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

ZOOM SUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES



Les élections présidentielles se déroulent les dimanches 10 et 24 avril. Les électeurs sont appelés à voter pour le ou la futur(e) Président(e) de la République qui sera élu(e) pour un mandat de 5 ans, de 2022 à 2027.

Le Conseil Constitutionnel a enregistré 12 candidats ayant réuni les 500 parrainages requis. Il s'agit de la douzième élection présidentielle de la 5^{ème} République.

ZOOM SUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



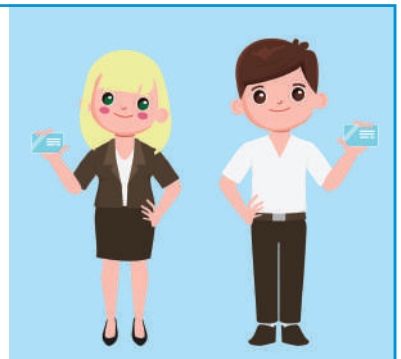
Les élections législatives se tiendront les dimanches 12 et 19 juin, soit 2 mois après l'élection présidentielle. Les électeurs seront appelés aux urnes afin d'élire les 577 députés qui composeront l'Assemblée Nationale durant 5 ans, de 2022 à 2027.

Les citoyens éliront un parlementaire dans chaque circonscription. À noter que chaque candidat se présente avec un suppléant, susceptible de le remplacer dans certaines situations.

2022 : ANNÉE DE REFONTE ÉLECTORALE

Tous les 3 à 5 ans, une mise à jour complète du fichier électoral est opérée, réattribuant un nouveau numéro d'émargement à chaque électeur. De nouvelles cartes ont été éditées et adressées à l'ensemble des électeurs madeleinois. Ces dernières sont valables jusqu'à leur remplacement par la suivante. Cette refonte n'entraîne pas de changement de lieu de vote (retrouvez la localisation des bureaux de vote en page 6).

Nouveauté : les nouvelles cartes électorales envoyées à votre domicile sont dotées d'un QR code. En le scannant, vous accédez directement à l'ensemble des démarches utiles sur le site du ministère de l'Intérieur dédié aux élections, ainsi qu'aux informations générales sur les élections.



LE POUVOIR EXÉCUTIF

Les compétences du Président

- **Le Président nomme le Premier Ministre et peut décider de changer ce dernier.**

En tant que Chef de l'État, le Président désigne son Premier ministre et assure le pouvoir exécutif. Le Premier ministre forme et dirige ensuite le gouvernement, composé de ministres assurant chacun la direction d'un département ministériel (économie, culture, santé...). Le Conseil des ministres se réunit chaque mercredi sous la présidence du Président de la République. L'ordre du jour est déterminé conjointement par celui-ci et son Premier ministre.

- **En tant que Chef de la diplomatie, le Président représente la France partout dans le monde, et nomme les ambassadeurs.**

- **Il est le Chef des armées et préside les conseils et comités supérieurs de la Défense nationale aux côtés du gouvernement.**

En cas d'attaque ou de menace, le Chef de l'État décide de la manière de protéger le pays. Dans des conditions de crise et de menace immédiate, il peut bénéficier de pouvoirs exceptionnels définis par la Constitution.

- **En tant que garant de la Constitution, il s'assure de son respect.**

Il nomme 3 des membres du Conseil Constitutionnel, dont son président, et peut saisir cette juridiction quand il l'estime nécessaire.

- **Garant de l'indépendance de la Justice, il s'assure que rien n'interfère dans le travail indépendant de la Justice.**

- **Il peut dissoudre l'Assemblée Nationale et renvoyer les députés en exercice.**

- **Il fait appliquer les lois, signe les textes de lois et en ordonne la publication. Il peut organiser un référendum.**



Les référendums permettent d'accueillir l'avis des Français. Lors de ces votes, les citoyens peuvent donner leur avis sur des projets portant sur l'économie, l'environnement, les services publics...

LE POUVOIR LÉGISLATIF

Les compétences des députés



Le pouvoir législatif est assuré par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

> Les députés forment l'Assemblée Nationale et sont élus tous les 5 ans par les citoyens (sauf en cas de dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République).

L'Assemblée Nationale est le pilier du pouvoir législatif. Les députés se rassemblent généralement en groupe parlementaire en fonction des affinités politiques.

Ils débattent ensemble des lois proposées par le gouvernement, les modifient si besoin et les votent. Les députés peuvent également déposer des propositions de loi, interroger le Gouvernement et examiner son action au sein des commissions parlementaires.

L'Assemblée Nationale siège au Palais Bourbon, à Paris. Par le biais de ses 577 membres, elle examine, amende et vote ou rejette les lois.

Lors des deux tours des élections présidentielles, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Bureaux 101 à 104

École Louise de Bettignies, accès par le Square Pierre de Coubertin, entrée rue de l'Abbé Lemire.

Bureaux 109 à 111

Salle Saint-Vital, à côté de l'Église, rue de Berkem.

Bureaux 115 à 116

Salle de sport Gantois, rue du Parc.

École Anne-Frank, accès par la rue du Maréchal Foch.

Bureaux 105 à 108

Salle du restaurant scolaire, 91 rue Kléber.

Bureaux 112 à 114



Tout électeur inscrit dans une commune se voit attribuer un bureau de vote lié à l'emplacement de son domicile. À La Madeleine, 16 bureaux de vote sont répartis sur 5 sites.

VOTE PAR PROCURATION : MODE D'EMPLOI !

Vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer pour vous rendre à votre lieu de vote lors d'une élection ? Optez pour le vote par procuration ! Ce système permet à toute personne absente (le mandant) de confier à l'électeur de son choix (le mandataire) ses consignes de vote pour le représenter sur un, deux tours d'élections, ou sur l'ensemble des scrutins 2022.

> À QUI CONFIER LA PROCURATION ?



Il est maintenant possible de donner procuration à un électeur qui n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit.

> COMMENT RÉALISER UNE DEMANDE DE PROCURATION ?



Vous avez plusieurs possibilités :

- vous rendre directement au commissariat (24 rue du Parc) ou à la gendarmerie, et remplir sur place un formulaire (CERFA n°14952), qui peut être téléchargeable en amont sur le site internet du service public. Munissez-vous de votre pièce d'identité, de votre carte d'électeur, et des coordonnées de la personne qui votera à votre place (nom, prénom, date, lieu de naissance et adresse).



- Pré-remplir les informations nécessaires à l'établissement de la procuration grâce au dispositif « ma procuration » disponible sur www.maprocuration.gouv.fr, puis vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie avec un justificatif d'identité et la référence d'enregistrement donnée via l'application.

> QUAND DEMANDER UNE PROCURATION ?



À tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin. Pour être recevable, la procuration doit obligatoirement avoir été enregistrée par les services municipaux, en tenant compte des différents délais d'acheminement. Toute procuration non enregistrée à temps ne pourra pas être acceptée dans les bureaux de vote. La Ville ne pourra être tenue responsable en cas d'absence de procuration dûment complétée et enregistrée, le jour de l'élection.

> COMBIEN DE PROCURATIONS UN ÉLECTEUR PEUT-IL DÉTENIR ?

Un électeur peut détenir un maximum de 2 procurations. 1 seule d'entre elles peut être établie en France.

Vous êtes informé par courriel dès que la mairie a validé votre procuration.

Le jour du vote, l'électeur qui a reçu une procuration doit :

- avoir sa propre pièce d'identité.
- se présenter au bureau de vote de l'électeur qui donne procuration.
- voter au nom de ce dernier en suivant les mêmes règles que les autres électeurs.



TRANSPORT DES ÉLECTEURS À MOBILITÉ RÉDUITE



Pour chaque élection, la Ville met en place un service de transport pour les personnes à mobilité réduite (sur inscription pour des raisons d'organisation). Vous êtes concernés et souhaitez bénéficier de ce dispositif le jour d'un scrutin ? **Contactez au préalable le service État Civil / Élections au 03 20 12 21 61.**

GUIDE DE L'ÉLECTEUR POUR VOTER EN TOUTE SÉCURITÉ

Dans un contexte sanitaire toujours marqué par la covid-19, les bureaux de vote sont aménagés pour faciliter une circulation fluide des électeurs, permettant à chacun d'effectuer son devoir électoral en toute sécurité.



Je porte le masque si je le souhaite (le port du masque est vivement recommandé pour les personnes à risque).



En cas d'affluence, je patiente à l'extérieur avant d'entrer dans le bureau de vote.



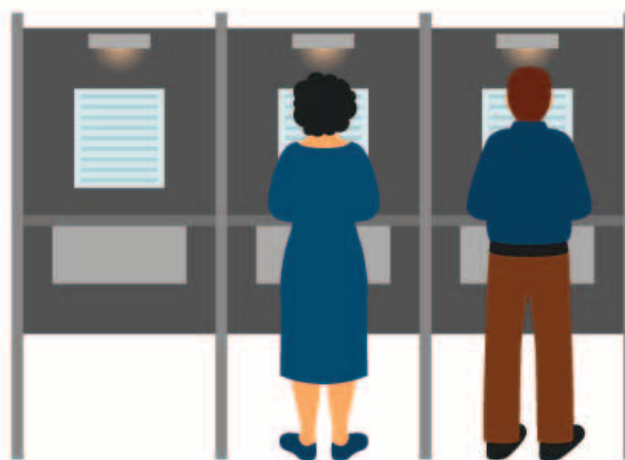
Je me nettoie les mains avec le gel mis à disposition dans le bureau de vote.



Je respecte les distances de sécurité dans la file d'attente et aux abords du bureau de vote.



Je présente mon titre d'identité, sans le donner. Je prévois mon propre stylo pour signer la liste d'émargement.



Je quitte le bureau de vote après avoir accompli les formalités.

3 questions à **BRUNO FLAJOLET**,

Adjoint à la sécurité, la citoyenneté et au devoir de mémoire

La Ville met-elle en place des actions afin de familiariser les jeunes Madeleinois au fonctionnement de notre République, ainsi qu'au déroulement des élections ?

Chaque année, la Ville remet aux élèves de CM2 scolarisés dans les écoles madeleinoises l'ouvrage pédagogique « Tous citoyens », leur permettant de découvrir les origines de la République, son fonctionnement et de prendre conscience de leurs droits et devoirs en tant que citoyens. À l'occasion des élections

départementales et régionales puis des Présidentielles, le Point Information Jeunesse de La Madeleine a aussi organisé deux expositions à visée pédagogique.

Y-a-t-il une cérémonie de remise des cartes électorales aux jeunes majeurs ?

Tous les ans, la Ville organise traditionnellement une remise des cartes électorales auprès des jeunes électeurs madeleinois. Ce temps fort symbolique marque leur arrivée à

l'âge adulte et leur accès à la citoyenneté.

En raison du contexte sanitaire, cette cérémonie n'a malheureusement pas pu se tenir dernièrement, mais une reprise est prévue dès que la situation sanitaire le permettra.

Comment se déroule le dépouillement des bulletins de vote lors des élections ?

À la fin des scrutins, des électeurs volontaires ouvrent toutes les enveloppes et comptent le nombre



de bulletins pour chaque candidat. Appelés « scrutateurs », ils assurent le dépouillement sous le contrôle et la responsabilité des présidents et des secrétaires de chaque bureau de vote.

Les échos du **CONSEIL MUNICIPAL** du 4 mars 2022

CONCERTATION PRÉALABLE DU SDIT : NOUVELLES LIGNES DE TRANSPORTS - CONTRIBUTION COMMUNE DE LA MADELEINE, MARQUETTE-LEZ-LILLE, SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE ET WAMBRECHIES

Par cette contribution, le conseil municipal exprime son adhésion aux lignes de bus à haut niveau de service et de tramway qui compléteront la desserte de la commune au nord et au sud de celle-ci.

Adopté à l'unanimité

MOBILISATION CONTRE L'IMPLANTATION DES « MAGASINS FANTÔMES »

Par cette délibération, le conseil municipal saisit la Métropole Européenne de Lille et le législateur pour qu'ils encadrent le développement de ces nouveaux commerces et limitent ainsi leurs nuisances.

Adopté à l'unanimité

EXTENSION DE L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES AUX WEEK-ENDS

Jusqu'à présent réservée aux vacances scolaires, la surveillance par la Police

Municipale des domiciles des demandeurs en leur absence est étendue aux week-ends.

Adopté à l'unanimité

IMPLANTATION, à TITRE EXPÉRIMENTAL, D'UNE PARCELLE NATURELLE AU SEIN DE L'ANCIEN CIMETIÈRE

Cette parcelle a vocation à accueillir les sépultures dites « naturelles » des demandeurs madeleinois, dans le respect de certaines exigences environnementales.

Adopté à l'unanimité

DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022 SUR LA BASE D'UN RAPPORT

Ces orientations seront détaillées dans le prochain magazine municipal qui évoquera le budget 2022 qui sera voté le 7 avril.

Adopté à la majorité

ON VA S'AIDER,

LA PLATEFORME D'ENTRAIDE ENTRE MADELEINOIS

Qui vient courir avec moi ? Je cherche un(e) baby-sitter ! Et si on co-voitait pour aller travailler ? Vous avez vu mon chat ? Je partage mon code wi-fi ! Quelqu'un à une imprimante ? Je donne des vêtements pour enfants...

Plus qu'un simple site d'annonces, "On va s'aider" est un réseau social local, initié par la Ville. Il vous relie à vos voisins et à votre vie de quartier en créant du lien durable...

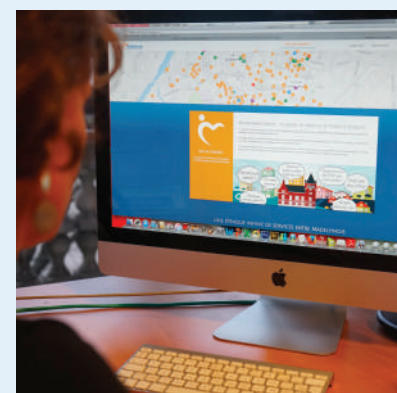
S'entraider entre voisins n'a jamais été aussi simple avec "On va s'aider".

1/ Je m'inscris et je publie une annonce, une demande, une proposition...

2/ Mes voisins me contactent en messagerie privée

3/ On fait connaissance et on s'arrange entre nous, tout simplement, sans intermédiaire !

Rejoignez le réseau local et gratuit, sans téléchargement et sans pub !



<https://onvasaider.ville-lamadeleine.fr>

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Vendredi 6 mai

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 19h30 sur le site de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

Mercredi 11 mai

Permanence de M. le Maire

De 17h à 19h en Mairie, dans le respect des gestes barrières (port du masque obligatoire - pas plus d'une personne par échange - temps de passage raccourci).

Jeudi 30 juin

Conseil municipal

A 18h15 salle du Conseil en Mairie. Retransmission en direct sur le site internet de la Ville.

Samedi 30 avril

Chantier citoyen

RDV à 9h devant la Mairie, pour

participer tous ensemble à l'amélioration du cadre de vie madeleinois.

Samedi 14 mai

Balade urbaine dans le quartier de Berkem

Rendez-vous à 10h15 devant le Véga.

MOINS ON FAIT DE BRUIT MIEUX ON S'ENTEND

L'approche de l'été marque l'arrivée des belles journées ensoleillées et des longues et douces soirées... qui peuvent être sources de conflits et litiges entre voisins.

En effet, le bruit constitue l'une des nuisances et litiges de voisinage les plus fortement ressentis.

Il suffit pourtant d'un peu de courtoisie et de civisme pour les éviter : ne pas laisser son chien aboyer ou les enfants crier toute la journée dans le jardin, ne pas tailler ses haies à 20h, prendre conscience de la portée acoustique des réunions familiales ou amicales en intérieur comme en extérieur...

À La Madeleine, un arrêté municipal régleme les bruits causés par les travaux de bricolage ou de jardinage qui sont autorisés : du lundi au vendredi de 8h à 19h, le sa-

medi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h, le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h. Si les bruits causés par votre voisin vous importunent, n'hésitez pas à lui signifier gentiment. Lorsque le dialogue ne suffit plus, la loi sanctionne les nuisances sonores, que celles-ci aient lieu en journée (tapage diurne, de 7h à 22h) ou la nuit (tapage nocturne, de 22h à 7h).

En cas de nuisances sonores, si vous ne trouvez pas de solutions amiables avec vos voisins, vous pouvez contacter :

- en journée : la police municipale au 03 20 74 17 25,
- de nuit : la police nationale au 03 28 38 82 38
ou en composant le 17.



Suivez l'actualité
de votre Ville sur
INSTAGRAM !

La Ville a été classée 3^{ème} ville
la plus performante de France
sur Instagram en mars 2022 !

Merci à nos abonnés ainsi qu'à
l'observatoire des réseaux so-
ciaux pour ce classement.

Suivez votre Ville sur Instagram
> @villedelamadeleine



Réglementation de la VENTE DE MUGUET

La vente de muguet sur la voie publique par des particuliers est exceptionnellement autorisée le 1^{er} mai.

Un arrêté municipal permanent encadrant ces ventes a été pris :

- les vendeurs occasionnels ne peuvent en aucun cas installer des bancs et des tréteaux pour effectuer la vente de leurs produits.
- la vente sur la voie publique est autorisée uniquement à plus de

150 mètres des boutiques des fleuristes.

- Le muguet doit être vendu à l'état sauvage, sans racines, sans vannerie, ni poterie, ni cellophane ou papier cristal, sans adjonction d'aucune fleur, plante ou végétal.

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies et sanctionnées par une amende prévue pour les conventions de 4^{ème} classe.



Nouvelle élue au sein du Conseil Municipal

Changement de représentant au sein du groupe « Agir pour l'Avenir » : Béline Tailliez succède à Michel Andréassian qui a démissionné de sa fonction de conseiller municipal.

Jean-Claude Woorons nous a quittés

Jean-Claude Woorons est décédé le 22 février 2022 à l'âge de 78 ans.

Madeleinois depuis toujours, Jean-Claude était Président de l'association « Sport et Amitié » depuis plus de 20 ans. Pour son dévouement et son engagement, il avait reçu en 2013 une médaille d'argent au cours de la remise des « Trophées sports », puis plus récemment en décembre 2021, la « médaille d'or de la jeunesse et des sports » lors de la cérémonie

d'hommage aux bénévoles Madeleinois, durant laquelle il avait été mis à l'honneur.

Jean-Claude aimait participer aux divers événements organisés par la commune et les associations madeleinoises. Il affectionnait tout particulièrement le traditionnel videgrenier rue du Général de Gaulle, dont il était un fidèle participant (photo).

Son ami de toujours Robert Naets, secrétaire de « Sport et Amitié » lui a rendu hommage en ces termes :

« C'était un frère pour moi, nous nous connaissions depuis 70 ans. Nous étions des complices et en plus des passionnés de chansons et de sport. Merci l'ami et à un de ces jours ».

La Ville présente ses plus sincères condoléances à sa famille et à l'ensemble de ses proches.



TOUTES GÉNÉRATIONS

LES GESTES QUI SAUVENT

Une nouvelle session de formation PSC1 est proposée gratuitement aux madeleinois de 11 à 25 ans, le samedi 14 mai.

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires pour prêter assistance à une personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Inscriptions en ligne sur le site internet de la Ville.

Renseignements auprès du Point Information Jeunesse :

- > 03 28 52 66 90
- > informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr
- > 12 rue du Moulin



Direction Val-Cenis POUR LES ADOS

Cet été, le centre Moulin emmène les ados en Savoie ! Le séjour (en pension complète) se déroulera du 11 au 21 juillet, près d'Annecy.

Au programme : découverte du patrimoine, randonnées, paddle, escalade, canyoning, parc aquatique, via ferrata, piscine...

Inscriptions le 7 mai à 9h auprès du Centre Moulin :

03 28 52 60 08
centre-moulin@ville-lamadeleine.fr



CONFÉRENCE : PROTOXYDE D'AZOTE

NE PASSEZ PAS DU RIRE AU DRAME !

En juillet 2019, la Ville de La Madeleine prenait un arrêté municipal interdisant d'une part la vente aux mineurs de protoxyde d'azote et d'autre part la consommation dans les lieux publics. La Madeleine était alors l'une des premières villes à prendre cet arrêté.

Dans la foulée, la Ville a lancé une grande campagne de prévention en direction des jeunes et des parents, afin de faire connaître les dangers de ce produit et de susciter une prise de conscience au sein des familles.

Dans la continuité de ces mesures, la Ville organise une conférence grand public sur les dangers de l'usage

détourné du protoxyde d'azote, samedi 7 mai, de 10h à 12h, au restaurant scolaire, rue Kléber.

La sénatrice du Nord, Valérie Létard, à l'origine d'une proposition de loi sur le sujet, et des professionnels de santé seront présents à cette conférence qui sera suivie d'un temps d'échanges.

Accès libre sans inscription.

Renseignements auprès du Point Information Jeunesse au 03 28 52 66 90

ou sur informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

DISPOSITIF «ARGENT DE POCHE» Inscriptions pour les missions de l'été !

Le dispositif «Argent de poche» fête ses 1 an ! Au cours de l'année écoulée une trentaine de jeunes madeleinois a déjà pu en bénéficier.

Ce dispositif permet aux Madeleinois de 16 à 17 ans d'obtenir une gratification de 30€ (15€ en espèces et 15€ en carte cadeau), en contrepartie de missions au service de la collectivité telles que : réalisation d'inventaires, travaux de décoration, archivage, amélioration du cadre de vie, distribution, aide lors d'événements municipaux...

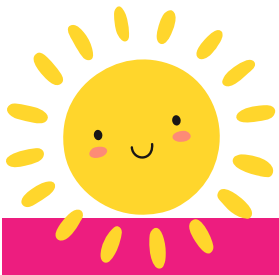
Les missions sont programmées pendant les vacances scolaires. Chacune d'entre-elles est établie pour une durée de 3h30 et peut se dérouler de 8h30 à 12h ou de 13h30 à 17h.

INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES D'ÉTÉ

Les candidatures pour les vacances d'été seront ouvertes du 2 au 31 mai.

Le dossier à compléter est disponible en ligne, sur le site internet de la Ville, ou à retirer auprès du Point Information Jeunesse.





ACCUEILS DE LOISIRS

PRÉPARONS L'ÉTÉ

Les modalités d'inscriptions des accueils de loisirs de cet été seront adaptées en fonction des directives du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) concernant les protocoles sanitaires et les possibilités d'ouverture des accueils collectifs de mineurs.

Les informations détaillées seront communiquées en temps utile via le portail famille, le site internet, la page Facebook de la Ville, dans le prochain magazine et par le biais d'une distribution de tracts dans les écoles.

Le dossier d'information sera distribué aux enfants dans les écoles fin mai.

LES DATES À RETENIR :

- Du 25 avril au 6 mai :

Mise à jour des dossiers familiaux (le dossier d'inscription familial unique 2022-2023 sera valable pour l'été 2022 et l'année scolaire 2022-2023).

- **Samedi 21 mai, de 9h30 à 11h30 et du 23 au 25 mai**, aux horaires d'ouverture de la Mairie: Inscriptions aux gîtes.

- Du 7 au 17 juin :

Inscriptions aux accueils de loisirs de l'été pour les Madeleinois.

- Du 13 au 17 juin :

Inscriptions aux accueils de loisirs de l'été pour les non Madeleinois.

Renseignements :

03 20 12 79 93

service-famille@ville-lamadeleine.fr

Des ateliers QUI RASSEMBLENT !

Des ateliers enfant/parent sont régulièrement proposés à la Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité. L'occasion de partager un moment de plaisir hors du quotidien. Au programme :

FLOCONTINE, LA VOYAGEUSE D'HISTOIRE :

Partagez un moment de pause, hors du quotidien, avec votre enfant, lors de cet atelier-spectacle autour du livre jeunesse et des histoires.

> Mercredi 27 avril, à 9h30 et à 10h30.

TATATOUM :

Atelier participatif musical mêlant humour et plaisir.

> Samedi 7 mai, à 9h15 et à 10h15.

KAI DINA :

éveil musical. Ateliers en rythme avec chants traditionnels, djembé, guitare, percussions et lecture à voix haute.

> Samedi 14 mai, à 9h15 et à 10h15.



Inscriptions sur le site de la Ville.
Renseignements : 03 20 12 21 67
maisondelapetiteenfance@ville-lamadeleine.fr



SÉNIORS, VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS !

Chaque mois, en plus des activités sportives et de loisirs proposées toute l'année pour les aînés, la Ville leur concocte un programme d'animations «aux petits oignons» ! D'ailleurs, le premier rendez-vous qui leur est donné pour ce mois d'avril est un atelier cuisine !

Au programme des semaines à venir :

> **Atelier cuisine intergénérationnel** : mercredi 13 avril, de 14h30 à 16h30, au centre Moulin Ados (accès par le parc de Lattre de Tassigny).

> **Thé dansant** : mercredi 27 avril, de 15h à 18h, au restaurant scolaire Kléber (rue Kléber), avec la participation du CAFA.

> **Pétanque** : mercredi 4 mai, de 10h à 11h45, au Bou-lodrome (rue Léon Trulin), en partenariat avec l'association madeleinoise «Les amis de la pétanque»

> **Atelier jardinage intergénérationnel** : mercredi 11 mai,

de 14h30 à 15h30, au jardin pédagogique (rue Carnot), avec les enfants de l'accueil de loisirs Kléber.

Des rendez-vous traditionnels, mais aussi des nouveautés pour lesquels une inscription est nécessaire :

Inscription gratuite auprès du service aînés, avec la carte Pass'Sénior (ou sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité).

VOYAGEZ EN NAVETTE :

Le premier mardi de chaque mois, la Ville vous propose de vous accompagner gratuitement jusqu'au nouveau cimetière. Prochaine date : le mardi 3 mai.

La navette vous emmène aussi sur le marché de La Madeleine chaque lundi et vendredi. Son arrêt a été déplacé de quelques mètres, il se situe à présent devant la Médiathèque.

Renseignements auprès du service des aînés
au 03 20 12 21 62

Dans le cadre de l'organisation de la chasse aux œufs, le 18 avril prochain, la Ville fait un appel aux volontaires parmi les aînés. Leur mission ? Cacher les «œufs» dans le parc Malraux et aiguiller les enfants dans leurs recherches !

AÎNÉS MADELEINOIS, FAISONS CONNAISSANCE !

Afin de recueillir les besoins et attentes des aînés madeleinois en termes de services et de loisirs proposés par la Ville, les habitants de plus de 60 ans sont invités à répondre à une enquête, jusqu'au 2 mai.

Pour le faire, deux possibilités s'offrent à vous :

- remplissez le questionnaire et déposez-le à la Mairie.
- ou remplissez-le en ligne, sur le site internet de la Ville.

Ce questionnaire est anonyme. Merci de ne pas indiquer vos données à caractère personnel.

Merci pour le temps que vous accorderez à cette enquête.



1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Vous êtes ?

- Un homme
 Une femme

Quel âge avez-vous ?

- 60-70 ans
 71-80 ans
 81-90 ans
 + de 90 ans

Dans quelle zone géographique madeleinoise habitez-vous ?

- Grand Boulevard
 Centre
 Berkem - Kléber
 Nouvelle Madeleine

2 - ACTIVITÉS

Quels sont vos centres d'intérêt en matière de loisirs ?

(plusieurs choix possibles)

- Activités sportives
 Activités culturelles
 Tourisme / Voyage
 Jeux
 Lecture
 Ordinateur (média) / Photo
 Activités manuelles : jardinage, bricolage, couture...
 Activités artistiques : dessin, peinture, musique...
 Atelier culinaire

Autres : _____

Possédez-vous la carte Pass'Sénior ? Oui Non

Si oui, quelle utilisation en faites-vous ?

- Inscriptions aux activités
 Avantages chez les commerçants (coiffeurs, opticiens, restaurants, fleuristes...)
 Accès à certains services municipaux (médiathèque, piscine...)

Participez-vous aux activités proposées par le service aînés de la Ville ?

- Oui Non

Si oui, laquelle ou lesquelles ?

- Gym Jardin pédagogique
 Tai-Chi Tricot
 Atelier mémoire Marche dynamique/ nordique

À quelles autres activités souhaiteriez-vous avoir accès à La Madeleine ? _____

Participez-vous à des activités hors de la commune ? Oui Non

Si oui, laquelle ou lesquelles ? _____

Dans quelle(s) commune(s) ? _____

À l'avenir, seriez-vous intéressé(e) par des activités menées autour du bricolage ? Oui Non

3 - TRANSPORT

Disposez-vous d'un véhicule pour vous déplacer ? Oui Non

Si non, une personne de votre entourage peut-elle vous véhiculer ?

- Oui Non

Connaissez-vous la navette de la Ville et/ou le vélo taxi ? Oui Non

Utilisez-vous un de ces moyens de transport ?

- Quotidiennement
 Quelques fois
 Jamais

Avez-vous déjà utilisé la navette ? Oui Non

Avez-vous déjà utilisé le vélo taxi ? Oui Non

Si oui, pour quelle destination ? _____

4 - COMMUNICATION

Par quels moyens avez-vous connaissance des activités de la Ville concernant les aînés ? (plusieurs choix possibles)

- MAGdeleine Site internet de la Ville
 Mails du service aînés Tracts
 Réseaux sociaux Autres, précisez : _____
(Facebook, Twitter, Instagram)

Quel autre moyen de communication pourrait vous convenir ?

- Courrier
 Affichage
 SMS

MA DEÛLE ET MOI, 2^{ème} édition !

Pour découvrir ou redécouvrir les bords de Deûle madeleinois et leur donner un air de fête, la Ville vous y donne rendez-vous pour une animation haute en couleurs et en surprise le **dimanche 15 mai à l'occasion de "Ma Deûle et moi"**

Prenez place sur les transats installés et assistez à la **2^{ème} édition de la duck-race madeleinoise**, organisée en partenariat avec le Rotary Club Lille La Madeleine, en faveur de la lutte contre l'enfance défavorisée. Adoptez un ou plusieurs canards pour la bonne cause.

Les premiers canards à franchir la ligne d'arrivée permettront à leurs détenteurs de remporter : un voyage à



Disneyland Paris (valeur : 1000 €), 500 € et 300€ et d'autres nombreux cadeaux.

CULTURE
ET
SORTIES

Adoptez-les !

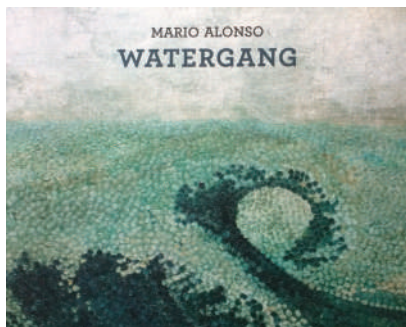
1 canard : 3 €

3 canards : 5 €

10 canards : 10 €

Réservez sur Helloasso ou sur la page facebook du Rotary Club

RENCONTREZ VOS AUTEURS à la médiathèque



Le « Presque festival de Place Ronde » a vu le jour en avril 2021. Pendant deux semaines, une dizaine d'auteurs et de maisons d'édition sont mis en avant.

Imaginé et orchestré par la librairie Place Ronde, il a pour ambition de redonner des couleurs et du souffle à la vie au travers de la littérature, de donner la possibilité de discuter, débattre, plaisanter avec des auteurs venus à la rencontre des lecteurs.

Cette année, deux rencontres sont programmées à la Médiathèque :

- Mario Alonso pour « Watergang » aux Éditions Le Tripode : **le mercredi 13 avril à 18h30**

- Stefan Hertmans pour « Une ascension » paru chez Gallimard : **le vendredi 22 avril à 18h30**

Ces rencontres seront suivies d'un temps d'échange avec le public puis d'une séance de dédicaces.

SUR VOS AGENDAS :

> Projections :

- Mercredi 13 avril à 10h30.

Pour les enfants à partir de 6 ans. Programmes courts et adaptés pour donner le goût du cinéma.

- Samedi 7 mai à 15h.

Projection cinéphile, à partir de 14 ans.

> Ateliers pour les familles

- Mardi 3 mai de 17h à 19h.

A partir de 5 ans, accompagné d'un adulte.

Création d'un dispositif sonore dans le cadre des 21^{èmes} Fenêtres qui parlent et Lille3000 UTOPIA en vue de la déambulation du dimanche 15 mai de 11h à 13h, rendez-vous à la

Chaufferie Huet. Atelier animé par Dométhilde Majek.

Inscriptions :

ville-lamadeleine.fr ou sur **www.mediathequelamadeleine.fr** ou par tél : **03 59 09 59 09**.

À la Médiathèque, le nombre de documents empruntables est de 15 documents, dont 1 jeu-vidéo, pour une durée de 3 semaines.

Médiathèque : 72 rue Gambetta - Tél : 03 59 09 59 09 / Ouverture : le mardi de 14h à 19h, les mercredi, vendredi et samedi de 10h à 18h.
www.mediathequelamadeleine.fr / mediatheque@ville-lamadeleine.fr / Facebook

Conservatoire de Musique, INSCRIVEZ-VOUS !

Le Conservatoire de Musique, labellisé par le Ministère de la Culture Conservatoire à Rayonnement Communal, invite les élèves à renouveler leur inscription et les futurs élèves à s'inscrire.

Avec ses 617 élèves pour l'année en cours, le Conservatoire dispense des cours instrumentaux, de la formation musicale et propose également de multiples pratiques collectives : orchestres, chorales, musique de chambre... Un atelier MAO (Musique Assistée par Ordinateur) viendra enrichir l'offre pédagogique dès la prochaine rentrée.

Les réinscriptions et les inscriptions s'effectueront aux dates indiquées ci-après pour l'année scolaire 2022 - 2023 :

RÉINSCRIPTIONS en ligne pour les anciens élèves : du jeudi 5 mai au mardi 7 juin via l'extranet disponible sur le site de la Ville - Mes loisirs - Culture - Conservatoire.

DEMANDES d'INSCRIPTIONS pour les nouveaux élèves : (dans la limite des places disponibles) En ligne depuis l'extranet du conservatoire en cliquant sur le bouton « Pré-inscription » Accès : site de la Ville - Mes loisirs - Culture - Conservatoire.

EVEIL MUSICAL : du jeudi 9 -14h au samedi 11 juin -13h.

POUR LES AUTRES DISCIPLINES : du lundi 13 juin -14h au lundi 12 septembre - 20h (Formation Musicale - Instruments - Pratiques collectives)

Conservatoire de Musique : accueil ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 à 20h, mercredi de 8 h 45 à 12 h 45 et 13 h 45 à 19 h 45 et samedi de 9 h à 13 h
Tél : 03 20 31 24 23
conservatoire@ville-lamadeleine.fr

FAITES FLEURIR VOTRE TALENT, au salon des artistes madeleinois



Cette année, à l'occasion du salon des artistes madeleinois, intitulé "Reg'Art Madeleinois" du 25 juin au 1^{er} juillet et dans le cadre d'Utopia, la Ville de La Madeleine fait appel à vos talents ! Peintre, sculpteur, graffeur... Que vous soyez amateurs ou confirmés, faites-vous connaître auprès du service culturel pour exposer vos œuvres sur les thèmes de la nature et des fleurs (de préférence)... Soyez créatifs, imaginatifs et inspirés, pour voir vos créations exposées au sein du bel écrin que représente la Chaufferie Huet.

Inscrivez-vous, gratuitement, avant le 30 mai auprès du service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr
Tout public. Entrée libre.

MINUTE PAPILLON ! Spectacle jeune public



Dans un coin de forêt, l'automne se termine doucement et tous les animaux préparent l'hibernation. Tous ? Non ! Sylvestre, un jeune écureuil, est déjà prêt. Trop impatient, il va précipiter l'arrivée de l'hiver et provoquer un tohu-bohu général. Au travers de cette parabole poétique, le spectacle met en perspective notre rapport au temps, en invitant à le prendre pour ne pas le perdre... Deux musiciens-comédiens animent un récit qui préfère l'humour à la pesanteur et s'adresse aux jeunes spectateurs aussi bien qu'à leurs parents... Une aventure d'objets, poétique et musicale. Par la compagnie La Rustine.

SAMEDI 30 AVRIL À 16H À LA CHAUFFERIE HUET - À partir de 6 ans.
Renseignements au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine
GRATUIT sur réservations : www.ville-lamadeleine.fr

CABARET IMPRODUCTION Spectacle d'improvisation

4 comédiens, encadrés par un animateur viennent remplacer la télévision et enchainent des improvisations sur des thèmes proposés par le public. L'animateur sert de chef d'orchestre au spectacle, il indique la durée des improvisations, gère le chrono et impose aux comédiens des contraintes ou des catégories en lien avec l'univers de la télévision (émission animalière, western, TV réalité, Journal télévisé etc.). Par la compagnie Impulsion. Renseignements au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr - Tout Public.



MARDI 26 AVRIL À 19H30 - CHAUFFERIE HUET
Réservations sur www.ville-lamadeleine.fr

Cinéma plein air : votez pour votre film préféré !

À l'occasion de la traditionnelle séance de cinéma plein air organisée à la fin des grandes vacances, vous êtes invités à vous prononcer **jusqu'au 29 avril** sur le choix du film qui sera diffusé le 26 août prochain.

Le vote se fera entre 3 choix possibles de films: "**L'ascension**" (2017), "**L'École buissonnière**" (2017) et "**Mission Impossible : Fallout**" (2018)
Connectez-vous sur ville-lamadeleine.fr pour voter pour votre film préféré !

LES ÂGES DE LA VIE

Spectacle "Carré Magique Culturel"

JEUDI 5 MAI À 19H30, À LA CHAUFFERIE HUET, rue du Pré Catelan



Découvrez comment une coopération entre les établissements du Carré Magique Culturel donne à voir et à entendre les différents âges de la vie... Des extraits des romans "Avoir un corps" de Brigitte Giraud et "Journal d'un corps" de Daniel Pennac, sélectionnés par les bibliothécaires, sont mis en voix et en danse par le Centre de Culture et d'Animation et en musique par les élèves du Conservatoire de Musique.

GRATUIT sur réservations :
www.ville-lamadeleine.fr
À partir de 14 ans.

Spectacle **COMMUN**

Carré Magique Culturel

"Les âges de la vie" est un spectacle réalisé et porté par les quatre établissements du Carré Magique Culturel composé de la Chaufferie Huet, de la Médiathèque municipale, du Conservatoire de Musique et du Centre de Culture et d'Animation.

Les fenêtres qui parlent ! Exposition et déambulation

Si la Rue du Pré Catelan (re)devenait verte comme un pré...

Le faubourg de Berkem, avant d'être un quartier industriel, était constitué de fermes, de pâtures et de vergers.

Le 25^{ème} Facad'Art proposera, aux fenêtres d'habitants mais aussi dans l'espace public et dans certains équipements publics, des installations artistiques et des travaux réalisés en ateliers autour de la thématique RENATURE, dans le cadre d'Utopia, Lille 3000.

- **Mardi 3 mai de 17h à 19h** : Ateliers pour les familles (voir page 13)
- **Du 6 mai au 7 juin**, profitez des expositions aux fenêtres des habitants
- **Dimanche 15 mai de 11h à 13h** : participez à la déambulation organisée le 15 mai prochain. Rendez-vous à la Chaufferie Huet.

Plus d'informations sur www.berkemlabel.fr



BLOG-NOTES

AVRIL

Jeudi 28 avril

Compiègne: sa forêt, sa mémoire

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA : 06 71 77 10 66

Jeudi 28 avril - Après-midi

Visite guidée du jardin des plantes sauvages et présentation du Conservatoire Botanique National de Bailleul

Inscriptions auprès du Syndicat d'Initiative : 03 20 74 32 35

MAI

Vendredi 20 mai

Journée à Saint-Omer

Le matin visite commentée du marais à bord des embarcations traditionnelles et découverte de l'atelier des « faiseurs de bateaux ». L'après-midi découverte commentée de la ville et de sa cathédrale classée aux monuments historiques. Renseignements et inscriptions auprès du Syndicat d'Initiative : 03 20 74 32 35

JUIN

Jeudi 23 juin

La Baie de Somme

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA : 06 71 77 10 66

SEPTEMBRE

Vendredi 2 septembre

Spectacle son et lumière à Ailly-sur-Noye (Somme)

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA : 06 71 77 10 66

Du 11 au 17 septembre

Séjour dans le Jura

Logement à Malbuisson devant le lac Saint Point.

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA : 06 71 77 10 66

Rendez-vous le lundi 18 avril pour la traditionnelle chasse aux œufs qui se déroulera au Parc Malraux. Départ 10h pour les maternels et 11h pour les élémentaires (préalablement inscrits). À l'occasion de cette chasse aux œufs, vous pourrez adopter votre canard pour la Duck-Race du 15 mai prochain.

CADRE DE VILLE

En mars dernier, les élèves de CE2 des écoles Rostand et Kléber ont participé à la plantation des premiers arbres et arbustes de la forêt urbaine Boniface, en présence de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, et de Violette Massiet Zielinski, Adjointe déléguée aux écoles.

FORÊT URBAINE «BONIFACE»

PREMIÈRES PLANTATIONS PARTICIPATIVES !

Les Madeleinois le surnomment «bois Boniface». Il s'agit d'un espace de 3 200 m² situé entre les rues Édouard Lalo et Léon Trulin qui vit actuellement une belle transformation.

Il tire son appellation du nom de l'ancienne usine de tissage «André Boniface et cie» qui occupait l'espace jusqu'en 1954. Cette même année, la Ville fait l'acquisition des terrains, y fait construire des logements sociaux, l'actuelle résidence Albert Roussel, et conserve en l'état la zone enherbée et boisée à l'arrière.

C'est cet espace qui depuis le début de l'année 2022 se prépare à vivre une nouvelle vie et à accueillir une forêt urbaine. Ce projet s'inscrit naturellement dans le schéma de verdissement municipal qui constitue l'un des quatre piliers du «Carré Magique Écologique» Madeleinois.

Sur le terrain en cours de réaménagement, près de 200 arbres et ar-

bustes seront à terme plantés à la manière d'une forêt naturelle, composée d'une strate* arborée, d'une strate arborescente et d'une strate herbacée. (*niveau atteint par le feuillage des végétaux).

Comme en milieu naturel, l'entretien sera minimaliste. Pas de tonte ni d'élagage et les feuilles mortes et bois morts ne seront pas ramassés (excepté en cas de danger et sur les cheminements). Au sol seront aussi plantées des herbacées (fougères, jacinthes, jonquilles...)

L'ensemble de ces plantations favorisera la biodiversité, apporteront plus de fraîcheur, contribueront à une meilleure qualité de l'air et permettront d'augmenter le stockage de carbone.

Des espaces de jeux et loisirs seront aussi aménagés sur le site. Une aire de jeux inclusive (projet lauréat du premier budget participatif madeleinois)

et un boulodrome y seront ainsi installés. L'aire sportive déjà présente sera quant à elle entièrement rénovée.

En attendant la fin du chantier (prévue en fin d'année), les jardiniers sont déjà à l'œuvre pour les plantations. En mars dernier, ils ont aussi bénéficié de l'aide précieuse des écoliers madeleinois ! En effet, les élèves de CE2 des écoles Rostand et Kléber ont été associés au projet. Dans ce cadre, Violette Massiet Zielinski, Adjointe déléguée aux écoles et Stéphane Blanpain, agent municipal en charge du patrimoine arboré, se sont rendus dans les classes afin de partager le projet avec les enfants et de les inviter à participer à sa réalisation (photo 1). Une invitation à laquelle les petits madeleinois n'ont pas su résister, trop heureux de planter les arbres et arbustes qu'ils verront grandir et s'épanouir, comme eux, au fur et à mesure des années à venir (photos 2 et 3).

QU'EST-CE QU'UNE FORÊT URBAINE ?

Les forêts urbaines sont généralement inspirées de la méthode Miyawaki, élaborée dans les années 1970 par le botaniste japonais éponyme.

Cette méthode vise à planter en milieu urbain un grand nombre d'arbres sur un petit périmètre pour accélérer leur pousse. Avec le recul, il s'avère que les arbres composant une forêt urbaine sont généralement plus élancés et plus fins du fait de leur concentration sur un même espace restreint et donc plus fragiles et moins feuillus. Or, l'effet rafraîchissant et la capacité à stocker du carbone dépendent d'abord de la quantité et de la densité des feuilles.

De plus, les plants en compétition sur une surface réduite de quelques centaines de mètres carrés ne permettent pas à tous les arbres de survivre. Ainsi, 61 à 84% des espèces sont en moyenne perdus en quelques années seulement.

À partir de ces constats, la Ville de La Madeleine a donc choisi d'adapter de manière pragmatique le concept originel de forêt urbaine, afin d'offrir à chaque arbre et arbuste plantés la chance de se développer correctement et de remplir pleinement ses fonctions.



Retrouvez plus d'images de ces plantations et suivez toutes les étapes du projet dans la «story à la une» intitulée «forêt urbaine», sur le compte instagram de @villede lamadeleine. Et pour ne rien manquer, abonnez-vous !

OUTILLO / BRICOTHÈQUE



d'un agent municipal.

La bricothèque propose aussi des ateliers de bricolage. Deux d'entre eux se sont déjà déroulés en mars dernier, pour la conception de décorations pour la «chasse aux œufs» et pour la création de panier pour le même évènement (voir p.22)

Découvrez dans le prochain MAGdeleine toutes les infos sur la bricothèque.

OUTILLOTHÈQUE / BRICOTHÈQUE

8 rue Delesalle

06 85 03 31 93

outillotheque@ville-lamadeleine.fr

Ouverture mercredi et vendredi de 10h à 18h30 et samedi de 9h à 13h.

Expérimentée depuis juillet 2021, l'outillothèque municipale compte déjà de nombreux adeptes !

Elle permet aux habitants d'emprunter gratuitement un outil pour assumer chez soi des tâches de bricolage. Un service innovant et solidaire qui rend accessible à tous les Madeleinois, des outils souvent coûteux, encombrants et qui ont une utilité occasionnelle.

Dans les mêmes locaux, situés dans la Zone d'Activités Solidaires (ZAS), futur tiers-lieu dédié à l'économie du réemploi, une bricothèque a ouvert à l'initiative de la Ville. Cet espace partagé, dédié au bricolage, permettant aux particuliers de disposer d'un endroit pour différentes activités telles que couper une planche de bois ou poncer un meuble avec, en bonus, les conseils

EMPRUNTEZ GRATUITEMENT UN VÉLO CARGO

Le vélo cargo permet de transporter des enfants, des courses mais aussi des grosses charges. L'achat d'un vélo-cargo nécessite une période de réflexion en lien avec son coût. En partenariat avec l'entreprise madeleinoise «Family Cargo», la Ville vous propose de tester gratuitement durant 48h un vélo cargo composé de 2 places assises.

Contactez «Family Cargo» au 06 67 44 26 23 ou familycargo@gmail.com

INFOS TRAVAUX

L'IMPASSE CHOQUEL A FAIT PEAU NEUVE !

Dans la continuité du programme immobilier Saint Charles, l'impasse Choquel a désormais fait peau neuve grâce à un réaménagement complet. Aujourd'hui finalisés, ces travaux ont permis la réalisation de places de stationnement complémentaires, la réalisation de fosses de plantation le

long de la zone de stationnement et le long des façades des maisons conservées de l'impasse selon la volonté de la municipalité.

L'impasse est également passée en zone de rencontre caractérisée par une limitation de la vitesse à 20km/h avec priorité donnée aux piétons et aux vélos.



INSTALLATION DE RALENTISSEURS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE COURBET :

Afin de réduire la vitesse des automobilistes dans le secteur de l'école maternelle Courbet, place de la Victoire, la Métropole Européenne de Lille a procédé à l'implantation de deux ralentisseurs, à la demande de la Ville. L'un d'eux a été installé rue Négrier et le second rue Courbet, ces deux rues desservant l'école. Ces équipements, limitateurs de vitesse, permettent ainsi de renforcer la sécurité aux abords de cette école.

ENSEMBLE EN SELLE !

Le challenge métropolitain du vélo organisé par la MEL, sensibilise et incite les métropolitains à l'usage du vélo pour se rendre au travail, à l'école ou dans leurs déplacements quotidiens. Cette année, la Métropole rejoint le challenge national «Mai à vélo» en utilisant l'application Geovelo ! L'objectif du challenge est de parcourir un maximum de kilomètres à vélo sur le territoire durant le mois de mai 2022 et de se confronter à d'autres collectivités territoriales.

Pour participer, téléchargez l'application sur iOS ou Android, créez votre équipe ou rejoignez l'équipe de la Ville : «La Madeleine en selle». Une fois inscrit, enregistrez vos trajets quotidiens, balades ou trajets sportifs du 1^{er} au 31 mai 2022 et relevez le défi !

Renseignements :
transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr

FIN DES TRAVAUX DE VOIRIE RUE ROGER SALENGRO :

La rue Roger Salengro a fait l'objet d'un réaménagement dans son entièreté, réalisé en deux phases. Les différents travaux ont ainsi permis de repenser la voirie comprenant les trottoirs.

Des fosses pour la végétalisation des façades ont été créées là où cela était possible. Cette artère a par ailleurs été classée en voie 30.

Le dernier tronçon compris entre la rue Marceau et le pont Saint Hélène a été finalisé en février après la mise en sécurité d'une habitation située dans ce périmètre donnant son visage définitif à cette artère, point de sortie et d'entrée de La Madeleine.

Plats cuisinés, bières, huîtres, tapisserie... DE LA NOUVEAUTÉ AU MARCHÉ !

Le lundi et le vendredi à La Madeleine, c'est jours de marché ! Une soixantaine d'exposants y sont présents en début de semaine, pour 120 le vendredi. Fleurs, légumes, fruits frais, vêtements, livres, charcuterie... la grande diversité de produits du marché de La Madeleine est très appréciée de ses habitués et des passants, qui y trouvent de tout et ne repartent jamais les mains vides ! « Rök - comptoir iodé », « Ju vous régale », « JOSÉ - artisan tapissier », « Zéphyr » : de nouveaux commerçants vous donnent rendez-vous sur le marché madeleinois.



RÖK - COMPTOIR IODÉ

Aymeric et Martin vous attendent le vendredi pour vous faire découvrir leurs produits de la mer (poisson fumé, huîtres en provenance de Noirmoutier...) Les amateurs de ces plaisirs marins trouveront leur bonheur !



JU VOUS RÉGALE

Cuisinier traiteur, Julien vous invite à vous régaler avec ses plats cuisinés « d'ici et d'ailleurs » conservés dans des bocaux. Le tout 100% fait-maison avec des produits frais de qualité issus de producteurs locaux.



JOSÉ - ARTISAN TAPISSIER

Envie de relooker vos sièges ou de restaurer votre vieux fauteuil pour lui donner une seconde vie ? José, tapissier décorateur, met ses compétences à votre service pour tous vos projets de création ou de rénovation !



ZÉPHYR

Faites voyager vos papilles jusqu'en Bretagne avec ce nouveau stand 100% breton ! Vous y trouverez 4 types de bières artisanales brassées à Quiberon, mais aussi du miel, des rillettes de la mer, du gâteau breton et des accessoires.



Vos anecdotes sur le marché madeleinois !

Vous êtes nombreux à réagir et à commenter les publications Facebook de la Ville qui concernent le marché (@villedelamadeleine). Voici quelques extraits :

- « Pendant plus de 20 ans mon père a fait ce marché. De très beaux souvenirs ». (Virg)
- « J'adore ce marché, enfant, ado, avec mes propres enfants et encore aujourd'hui je continue à y aller. C'est l'un des plus beaux marchés que je connaisse ». (Valérie)
- « Très beau marché que nous avons à La Madeleine. Un vrai plaisir de s'y promener et de faire ses courses alimentaires ou autres. Les divers commerçants sont très sympathiques ». (Sonia)
- « Quand j'étais enfant, une marchande de légumes criait « mangez la salade, mangez la salade, vous ne serez jamais malade ! » je l'entends encore 65 ans après ». (Alice)
- « Le marché de mon enfance, je ressens encore les odeurs du haut de mes 5 ans ». (Séverine)

Gagnez des bons d'achat avec les commerçants du marché !

Les commerçants du marché vous donnent rendez-vous le vendredi 15 et le lundi 18 avril pour un jeu concours à l'occasion des fêtes de Pâques.

Un animateur sera présent sur la place du marché pour distribuer des tickets à gratter, permettant pour les plus chanceux de gagner des bons d'achat. Tentez votre chance !



ABRACADABRA....

DES SOUTIENS-GORGE ZÉRO DÉCHET !

C'est lors d'une soirée entre amis, au détour d'une conversation animée que tout a commencé. C'est en discutant de lingerie, que Margaux et Marie, deux jeunes Madeleinoises de 27 ans, ont fait le même constat : un grand nombre de soutiens-gorge que nous ne portons plus sont oubliés dans nos placards.

Partant de cette observation et étant animées par l'envie de « faire bouger la mode ! », les deux jeunes femmes ont créé « Abracadabra upcycling ».

« Abracadabra upcycling », c'est l'équation suivante : des produits existants + des petites mains pour les retaper = un nouveau soutien-gorge zéro déchet, beau et accessible financièrement ! Depuis un an, Margaux et Marie récupèrent des soutiens-gorge qui ne sont plus portés, via des points de collecte chez leurs partenaires (plus

de 6 000 pièces ont été collectées !). Les deux Madeleinoises les trient ensuite en fonction de leur état et conservent ceux qu'elles estiment de qualité pour durer dans le temps. Les non sélectionnés servent aux remises à neuf, ainsi qu'à la création d'accessoires.

Après le tri, vient l'heure de « l'upcycling ! », chaque pièce de lingerie est nettoyée et les parties abîmées sont remplacées. Et pour ce faire, le duo de choc s'est entouré de couturières spécialisées dans la lingerie. Abracadabra... les « soutifs » sont alors réinventés, uniques et d'une qualité garantie !

Durant tout le mois de mars, les premiers soutiens-gorge zéro déchet étaient en pré-commande via une campagne de crowdfunding sur Ulule. Prochaine étape pour la start-up madeleinoise : sous-traiter leur production et leur reconditionnement dans le Nord, pour participer à la relance de l'industrie textile, mais de manière responsable.

Les deux jeunes femmes poursuivent également la création de leur boutique en ligne et recherchent des commerces pour y vendre leurs produits.



Marie et Margaux dans l'appartement madeleinois de Marie dans lequel elles se réunissent régulièrement pour travailler sur leur projet.

ABRACADABRA UPCYCLING - abracadabraupcycling@gmail.com
Facebook / Instagram / LinkedIn / Tik Tok



Motivées et animées par la belle cause que représente leur projet, Margaux et Marie ont quitté leur travail, respectivement en ingénierie, et dans le secteur du commerce, pour s'y concentrer à temps plein.

Leur nouvelle mission : donner l'accès à un maximum de personnes à une lingerie éco-responsable dans laquelle on se sent bien.

De toutes les tailles, pour toutes les morphologies, chics et légers, les sous-vêtements « Abracadabra Upcycling » se veulent confortables.

En se lançant dans cette nouvelle aventure, Margaux et Marie participent à leur échelle à un monde plus durable.

PORTAIL EMPLOI : À VOS CANDIDATURES

En 2019, la Ville de La Madeleine a créé un Portail Emploi afin de favoriser l'emploi de proximité. Cet outil en ligne permet de mettre en relation les recruteurs et les demandeurs d'emploi, présents sur notre territoire.

Vous cherchez un emploi, un stage, une alternance proche de chez vous ?

- > Inscrivez-vous gratuitement pour créer votre espace.
- > Créez et personnalisez votre CV en ligne par compétences et/ou aptitudes.
- > Envoyez-le de façon ciblée aux

recruteurs potentiels et développez votre réseau professionnel.

Le portail emploi permet aux usagers d'envoyer des candidatures spontanées directement dans les boîtes mail des recruteurs, mais aussi de s'enrichir des différentes fiches conseils (entretien, lettre de motivation, vie en entreprise...)

Vous cherchez à recruter ?

- > Inscrivez-vous gratuitement pour créer votre espace en quelques clics.
- > Recevez les CV de candidats de votre secteur d'activité.
- > Accédez à la CVthèque locale en ligne.



RENDEZ-VOUS SUR :
<https://emploi.ville-lamadeleine.fr/>



Participez à des ateliers gratuits sur le LOGEMENT

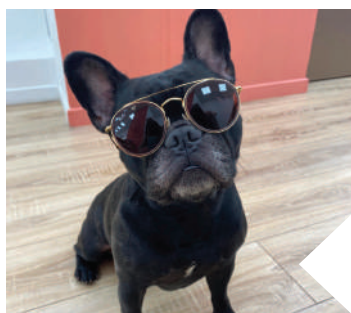
Vous souhaitez bénéficier de conseils ou d'informations qui vous aideront dans vos démarches liées à votre logement ? En partenariat avec la Ville, l'association « Solidaires pour l'habitat » vous propose des ateliers gratuits :

- > « Recherche de logement »
- > « Bien chez soi »
- > « Éco geste »
- > « Habitat durable »
- > « Budget »

Retrouvez toutes les informations et inscrivez-vous sur le site internet de la Ville.

Depuis le mois de novembre, un nouvel opticien a fait son arrivée rue du Parc. Après la création de deux boutiques à Paris, « Morgan Vision », opticien visagiste s'implante dans le Nord, à La Madeleine !

François et Margot, tous les deux diplômés de l'école d'Optique et Lunetterie de Lille, ainsi qu'Anfal (en alternance) vous y accueillent chaleureusement du lundi au samedi.



Besoin ou envie d'une nouvelle paire de lunettes de vue, de soleil, ou de lentilles ? Morgan Vision vous propose une large sélection de créations françaises et italiennes.

Classique, vintage, tendance, rétro..., en bois, en titane, en écaille... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les budgets ! Les enfants aussi y trouveront leur bonheur avec des jolies montures Spider-man, Star wars, Disney, Lulu Castagnette ou encore New York Yankees. Et pour les bébés, l'opticien propose des lunettes adaptées et confortables.

L'équipe de professionnels a à cœur de vous accompagner dans votre recherche, dans une ambiance

Paulette, petit chien de Margot est la mascotte de la boutique. Elle aime jouer avec les clients qui le souhaitent, et s'attache elle aussi à vous aider à trouver la monture qui vous convient !



conviviale et au cœur d'un joli espace. De la réalisation d'un test de vue, aux conseils clients, en passant par le montage de vos lunettes, François, Margot et Anfal sont disponibles et aux petits soins pour vous aider à trouver la monture adaptée à votre besoin et à votre style.

La vue est belle avec Morgan Vision !

MORGAN VISION
20 rue du Parc
Entrée A
Du lundi au samedi
de 9h30 à 19h
Facebook / Instagram / LinkedIn
03 75 76 00 30

LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS DE L'UCAP !



> Animation de Pâques

L'Union des Commerçants Artisans et Professionnels de La Madeleine organise à l'occasion de la fête de Pâques, un grand jeu de piste ! **Du 11 au 18 avril, munis d'une fiche de jeu** (téléchargeable en scannant le QR code ci-contre ou disponible en format papier chez les commerçants ayant rejoint cette animation), **partez à la recherche des lapins cachés chez vos commerçants madeleinois participants et faites tamponner votre fiche.**

10 lapins trouvés = vous gagnez ! Les fiches de jeu complétées doivent être remises chez l'un des commerces participants. Les gagnants recevront des lots surprises !



> Nouvelle édition du marché des chefs

L'UCAP organise avec le soutien de la Ville, la 4^{ème} édition du marché des chefs. Les restaurateurs vous donnent rendez-vous le **samedi 7 mai de 9h à 13h**, face à la Mairie rue du Général de Gaulle pour découvrir et repartir avec de délicieux plats à déguster. Les commerçants s'affronteront lors d'un concours culinaire inédit aux couleurs locales.

> Le grand retour du traditionnel VIDE GRENIER !

Le vide-grenier de la rue du Général de Gaulle, organisé par l'UCAP en partenariat avec la Ville, revient le **dimanche 22 mai, avec son traditionnel lancer de madeleines !** Les réservations d'un emplacement seront à effectuer depuis l'application « my brocante » :

● du 17 au 23 avril pour les résidents de la rue du Général de Gaulle ● du 24 au 30 avril pour les Madeleinois.
Tarifs : 6€ le mètre / emplacements de 2, 4 ou 6 mètres maximum. Prévoyez un justificatif de domicile ainsi qu'une pièce d'identité (en ligne).

Retrouvez toutes les infos sur le site de l'UCAP : www.ucap-lamadeleine.fr

À NOTER : aucun professionnel non agréé par l'UCAP ne sera admis au vide-grenier. **Les réservations se font exclusivement via l'application**, aucune demande réalisée auprès de la Mairie ne sera prise en compte.

Le stationnement sera interdit sur l'ensemble de la rue du Général de Gaulle, le dimanche 22 mai de 5h à minuit.

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS : <https://ucap-lamadeleine.fr> / info@ucap-lamadeleine.fr



ON A AIMÉ



1 à 3 À l'occasion d'un premier atelier bricolage à la bibliothèque municipale, les aînés madeleinois ont peint avec amour des structures en bois recyclé, réalisées par les agents municipaux. Ces jolies créations colorées décoreront la chasse aux œufs du 18 avril (photos 1 et 2). Les petits apprentis bricoleurs madeleinois, ont quant à eux fabriqué des paniers (photo 3). Un véritable travail d'équipe qui ravira les petits chasseurs d'œufs en chocolat et leur famille !



4 et 5 Dans la précédente édition du MAGdeleine, vous avez découvert les déclarations des deux cupidons madeleinois, qui ont remporté le concours de Saint Valentin organisé par la Ville.



La petite Nouha a remporté des places de cinéma pour sa jolie déclaration (photo 4). Carole a remporté quant à elle un bon d'achat d'une valeur de 100 euros à dépenser à la parfumerie Lehembre, pour la délicatesse de ses mots



6 Elle a largué les amarres sur la scène de la Chaufferie Huet le 8 mars dernier, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes... Avec son spectacle « En pleine mère », Cécile Berland vous a fait rire et vous a transporté avec virtuosité dans une histoire de famille, de femme et de mère.



7 et 8 À l'occasion de l'évènement « le 10 mars à 10h, la France lit ! », organisé par le Centre National du Livre et l'Éducation Nationale, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, Violette Massiet, Adjointe aux écoles et l'équipe pédagogique de l'école Louise de Bettignies, ont accueilli Valérie Cabuil, Rectrice de l'académie de Lille et la députée Brigitte Liso. Ils ont partagé avec les enfants le quart d'heure de lecture national.



9



10



11



12

9 et 10 Le dimanche 3 avril, le 2^{ème} cycle du Conservatoire de Musique et l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine ont réalisé une prestation musicale sur la scène de la Chaufferie Huet, pour le plus grand bonheur des oreilles des spectateurs venus en nombre les écouter.

11 à 13 L'association madeleinoise « Les Amaryllis » a organisé son premier festival. La Madeleine a ainsi accueilli plus de 300 majorettes et pom pom girls venues de toute la région, pour concourir !

Par ailleurs, lors du festival qui s'est déroulé à Amiens le 13 mars, l'association madeleinoise est montée sur le podium (1^{ère} place pour l'équipe « baby's », et l'équipe « petite », 2^{ème} place pour les « parade baby's » et l'équipe « grande »).



13



14

14 Patrick Collon a fait rire et chanté les aînés madeleinois le 23 mars dernier à l'auditorium de la Médiathèque, avec un spectacle humoristique en Ch'ti !



15



16

15 Le printemps marque le retour des chantiers citoyens !

Le 26 mars, le premier de l'année 2022 s'est déroulé avenue Germaine, pour une mission peinture. Vous souhaitez vous aussi contribuer concrètement à l'embellissement du cadre de vie madeleinois, dans une ambiance conviviale ? Découvrez tous les mois dans votre magazine, en rubrique

« Actus Cité » les dates des chantiers citoyens.



17

16 à 18 Une projection exceptionnelle de l'œuvre culte « La Classe Américaine » s'est déroulée à la Chaufferie Huet, le samedi 19 mars.

En présence de Michel Hazanavicius (réalisateur du film), David Rault (auteur du livre) et de Guillaume Allary (éditeur), les participants ont assisté à la diffusion du film, sommet du « détournement ». La projection fut suivie par un temps d'échange autour du film et du livre, puis d'une séance de dédicaces.



18

19 et 20 Suite au démarrage du chantier « Sensorium », 29 arbres (dont 18 tilleuls) longeant le sentier du Chaufour, ont été transplantés dans une pépinière début mars.

La transplantation s'est déroulée en plusieurs phases : l'élagage, la protection des racines et des arbres couchés, puis leur transport chez un pépiniériste qui les conservera avec soin, pour une replantation sur site en lien avec l'avancée du chantier.

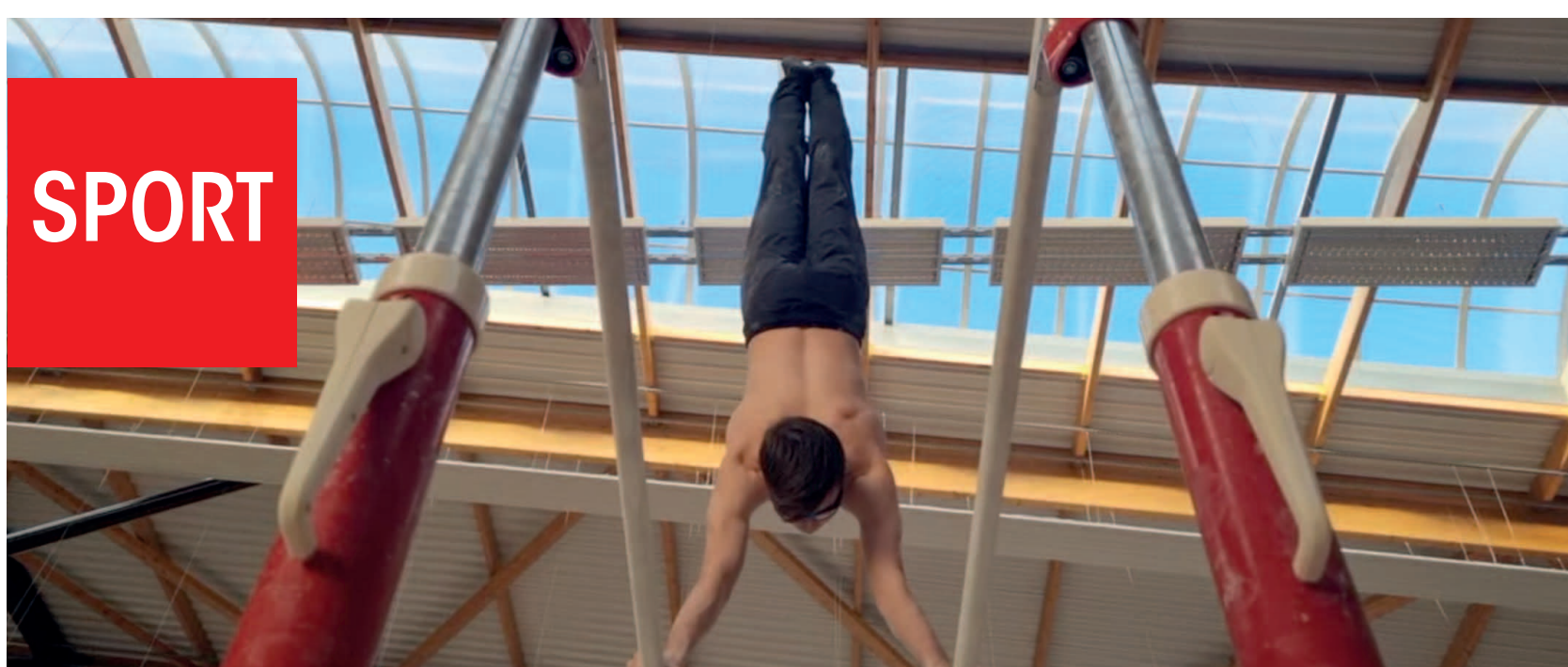


19



20

SPORT



TOP 12 de la GYMNASTIQUE : RDV LE 30 AVRIL

Le 26 février dernier, Lille Métropole Jeunesse Sportive Madeleinoise accueillait, au sein du gymnase Marcel Vandromme, des gymnastes de haut niveau, venus faire la démonstration de leurs talents en vue du Championnat de France de gymnastique masculine «TOP 12».

Le 12 mars marquait la fin des matchs aller chez les masculins pour cette saison. Les Madeleinois se déplaçaient à Monaco. Ils débutent les match retour à Monceau les Ines le 9 avril.

Le samedi 30 avril, La Madeleine accueillera la 4^{ème} journée du Championnat pour les disciplines suivantes : saut, arçons et barre fixe, le club affrontera

l'étoile de Monaco.

Les bons résultats obtenus par les Madeleinois durant les deux premières journées devraient permettre au club de rester parmi les meilleurs français.

Vous pouvez soutenir les gymnastes en participant à cette quatrième journée, **le samedi 30 avril de 15h30 à 18h**. Ouverture des portes à 15h (Billetterie : 5€ pour les adultes et 3€ pour les enfants)

Complexe sportif Claude Dhinnin, 258 rue Georges Pompidou.

Tournoi de futsal solidaire PARTICIPEZ À LA «NOÉ CUP» !



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
SUR LA PAGE FACEBOOK «NOÉ CUP»

L'Association Sportive Éducative et Culturelle de La Madeleine (ASECM) organise **le samedi 30 avril, à partir de 8h30** un tournoi de futsal solidaire au complexe sportif du Romarin, afin d'apporter son soutien à Noé, atteint par le syndrome de Sturge Weber,

> Vous souhaitez faire partie des équipes participantes ?

20 équipes (5 joueurs + 3 remplaçants) s'affronteront sur les terrains du complexe Romarin, rue Paul Doumer. Frais d'inscriptions : 80 € par équipe, pour les 18 ans et +

La totalité des bénéfices de la journée sera reversée à Noé et à l'association LoisiPlus au profit des enfants handicapés.

> Vous souhaitez participer aux matchs et soutenir votre équipe préférée ? Vous êtes les bienvenus, une restauration sur place est organisée.

L'événement est soutenu par de nombreuses personnalités sportives, dont Licia Boudersa, championne du monde de boxe.

PLEIN sur la cible !

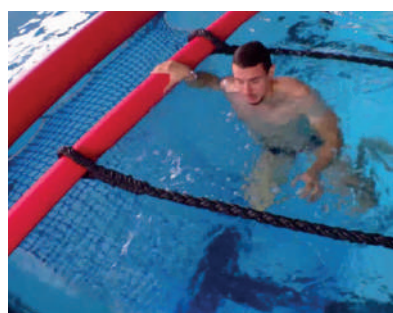


Le championnat Régional des clubs de tir s'est déroulé fin janvier à Douai.

L'équipe des carabiniers de La Madeleinoise a terminé 1^{er} et celle des pistoliers 2^{ème}.

Les équipes ont représenté le club de La Madeleine au 17^{ème} championnat de France des clubs qui s'est déroulé en mars. Affaire à suivre...

TESTEZ LE CROSS AQUATIQUE à la piscine



La piscine municipale vous propose de tester le cross training aquatique, nouvelle activité qui vous sera proposée à la rentrée prochaine.

Entre renforcement musculaire, cardio et tonification, le cross training est un entraînement complet et intense.

Si vous souhaitez tester cette nouvelle discipline, présentez-vous sans ins-

cription préalable, à l'une des séances d'initiation organisée :

- **le vendredi 6 mai**,
- **le vendredi 13 mai** de 17h15 à 19h15 (durée de la séance : 55 minutes - 20 personnes par séance).

Rens : 03 20 55 19 61

Des stages de natation
sont proposés aux enfants
du mardi 12 avril
au vendredi 22 avril.

Renseignements :
Piscine municipale au 03 20 55 19 61

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

EXPRESSION LIBRE

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

LES AGENTS MUNICIPAUX APPRÉCIENT

Comme l'an passé, faute d'avoir pu organiser la traditionnelle cérémonie de vœux pour les agents municipaux en raison de la crise sanitaire, nous avons proposé de leur verser le montant individualisé de cette cérémonie, soit 15 euros, sous forme de bons cadeaux à dépenser chez les commerçants de proximité madeleinois.

Cette proposition présentée sous forme de délibération lors du Conseil Municipal de mars n'a pas été votée par les élus de l'opposition.

Les agents municipaux apprécieront ce refus au même titre que nos commerçants de proximité madeleinois.

100%

Lors de ce même Conseil Municipal, une délibération portait sur l'extension de l'Opération Tranquillité Vacances aux week-ends.

Avec cette délibération, ce sont désormais 100% de nos engagements en matière de sécurité et de tranquillité publiques qui sont honorés ou enclenchés.

Et pour cause nous expérimentons depuis l'an passé une brigade pluricommunale de surveillance et de tranquillité nocturnes.

Nous avons aussi délibéré pour améliorer l'armement de notre Police Municipale, et pour aider financièrement nos concitoyens à sécuriser leur domicile. Par ailleurs, le maillage de notre commune avec de nouvelles caméras de vidéosurveillance se poursuit, tout comme le déploiement du dispositif citoyens-vigilants. Enfin, nous avons déclenché une étude en vue d'ouvrir un Centre de Supervision Urbain avec les communes voisines.

MOBILISATION CONTRE LES « MAGASINS FANTÔMES »

Le Conseil Municipal de mars a aussi été l'occasion de marquer notre mobilisation contre les « magasins fantômes ». Ces magasins qui n'accueillent pas de clients physiquement portent en eux plusieurs dangers. Tout d'abord ils cultivent un mode de consommation individualiste au détriment du lien social qu'entretiennent nos commerces de proximité. Par ailleurs, ils sont potentiellement sources de nuisances pour notre qualité de vie, en lien avec la multiplication des flux de livraisons qu'ils génèrent. Enfin, ils reposent sur un « modèle économique » propice à l'emploi précaire. Pour toutes ces raisons, la délibération adoptée par le Conseil Municipal solli-

cite de la Métropole Européenne de Lille et du Législateur qu'ils mobilisent leurs compétences respectives pour cadrer le développement de ces « magasins fantômes ».

SOLIDARITÉ (1)

Depuis que la guerre sévit en Ukraine, la solidarité manifestée par notre commune à l'égard du peuple ukrainien a pris bien des formes : collectes municipales de dons de produits de première nécessité et de premiers soins, subvention municipale à une association caritative dédiée à l'aide médicale en Ukraine, recensement des offres d'hébergement privées et mobilisation des capacités municipales d'hébergement d'urgence pour accueillir des réfugiés ukrainiens, ... autant de preuves concrètes que la solidarité fait partie de l'ADN madeleinois.

SOLIDARITÉ (2)

Anticipant une hausse des coûts de l'énergie notre majorité a initié en octobre 2021 un chèque énergie communal d'un montant de 100 euros, à destination des Madeleinois bénéficiaires du chèque énergie de l'Etat. A l'heure où l'inflation énergétique est désormais une réalité, ce sont ainsi plusieurs centaines de Madeleinois en situation de

précarité énergétique qui ont pu bénéficier de ce geste de solidarité municipale sans équivalent sur d'autres communes.

SOLIDARITÉ (3)

Parmi les orientations retenues dans le cadre du budget 2022 figure celle de diminuer d'un point le taux communal de la taxe sur le foncier bâti. Cette diminution a pour objet d'amortir les effets exceptionnels de l'inflation sur la revalorisation des bases fiscales décidée par l'Etat. Ce geste de solidarité fiscale, qui est lui aussi à ce jour sans équivalent sur d'autres communes, bénéficiera à près de 10 000 foyers fiscaux madeleinois assujettis à la taxe sur le foncier bâti.

Comme à chaque vide-grenier de la rue de Gaulle, nous vous donnons rendez-vous le 22 mai sur notre stand au 213 de la rue.

**“La Madeleine que nous aimons”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

Au dernier conseil municipal, nous avons procédé à l'examen du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), fixant les actions à mener pour 2022. Ce rapport est l'occasion une fois de plus de constater le décalage entre le contexte budgétaire de notre commune et les services rendus aux Madeleinoises et Madeleinois.

Faut-il le rappeler, 20,5 millions d'euros ont été engrangés par la vente du terrain du Tir à l'Arc. Pourtant, dans le même temps, on observe des signes de dégradation tangible des actions municipales :

- Manque de personnel suffisant pour faire fonctionner les équipements municipaux (annulations de cours de na-

tation, horaires réduits d'ouverture de la médiathèque pendant les vacances scolaires) ;

- Vote d'un plan propreté en 2021 non suivi d'allocation de moyens financiers supplémentaires ;

- Budget de fonctionnement réduit pour les équipements municipaux (peu de spectacles ou d'animations comparé aux communes voisines que ce soit à la Chaufferie Huet ou à la Médiathèque).

Face à ces constats, quel est le choix fait par la Municipalité ? C'est toujours et encore celui d'un Plan Pluriannuel d'Économies (PPE), avec pour « ambition » de faire des économies sans projets futurs qui justifieraient celles-ci et

en oubliant que l'inflation grignote chaque jour l'argent qui dort.

Ce que nous proposons ? La mise en place d'un Plan de Gestion des Excédents (PGE).

Les axes d'actions ne manqueraient pas :

- Sur la propreté, investir dans du matériel de nettoyage des rues ;

- Pour la cantine, remunicipaliser ce service afin de garantir la qualité des aliments servis à nos enfants et aînés ;

- Augmenter les horaires d'ouverture des équipements publics tels la piscine et la Médiathèque ;

- Assurer un régime de primes attractif à nos fonctionnaires municipaux pour que ceux-ci ne partent pas vers d'autres communes comme cela est arrivé de

nombreuses fois.

Et baisser les taux de prélèvements ? Nous y sommes favorables mais à condition de pouvoir aussi travailler sur l'efficacité de l'offre municipale ainsi que sur le développement des services nécessaires aux madeleinois, à la préservation de notre qualité de vie et de notre qualité de ville.

Nous contacter : www.agir-avenir.org
facebook.com/agiravenir59
contact@agir-avenir.org

“Agir pour l'avenir”

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- **Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- **Les déchets non recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les horaires de sorties des poubelles :

- la veille à partir de 20h, lorsque la collecte est antérieure à 9h

- et le jour même lorsque l'heure de collecte est comprise entre 9h et 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 20h.

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- **Les déchets diffus spécifiques**

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement)

a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du marché** (côté rue Pompidou).

- **Les encombrants :**

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 805 288 396 ou sur www.encombrantssurrendez-vous.com

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ?

Contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771

(accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h15 à 17h30).

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Le cancer colorectal, aussi appelé cancer de l'intestin, est l'un des plus fréquents en France : il touche plus de 43 000 hommes et femmes par an, généralement de plus de 50 ans. Avec 17 000 décès annuels, c'est le 2^{ème} cancer le plus meurtrier. Pourtant, il existe un test de dépistage rapide et efficace à faire chez soi.

Le test permet de détecter un cancer à un stade précoce et d'augmenter les chances de guérison. Grâce à ce dépistage, on peut également repérer un polype avant qu'il n'évolue en cancer.

Plus d'informations sur www.e-cancer.fr

ENTRE
50 ET
74 ANS

DÉTECTÉ TÔT,
LE CANCER
COLORECTAL
SE GUÉRIT
DANS 9 CAS
SUR 10

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

Le recensement se fait à la mairie au service État civil, muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans. Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements auprès du service état civil au 03 20 12 79 77

PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître le service de pharmacie de garde les nuits, jours fériés et week-ends, il convient d'appeler la Police Nationale au 17, ou la Police Municipale au 03 20 74 17 25. **Vous pouvez également vous connecter au site Servigardes des pharmaciens : <https://www.servigardes.fr/>**

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Romy SAVINE, le 03/02 - Alyona DANJOU, le 06/02 - Soan RATSIMBAZAFY, le 07/02 - Nahel DOUFFI, le 08/02 - Suzanne CHAUVEAU, le 13/02 - Hamidou DOUKOURÉ, le 13/02 - Chloé GOVART BREUVART, le 16/02 - Noah VINCENT, le 22/02 - Charlie BERTAUT FRANÇOIS, le 25/02 - Sofia VAFLARD, le 25/02 - Maria DAHNOUN DJEFFA, le 28/02.

LES MARIAGES

Anaïs LESTIENNE et Jonathan HUDSON, le 17/02 - Apolline FRANGIE et David DUBUS, le 19/02.

LES DÉCÈS

Marcel ODENT, le 01/02 - Jenni THUNE épouse MA le 02/02 - René MARIVAL, le 04/02 - Alexis BOUCHINDHOMME, le 06/02 - Mathilde DUPAS, le 06/02 - Philippe LAGANT, le 09/02 - Marcel DELAPORTE le

14/02 - Claudine DOEBBELS veuve CORDONNIER, le 14/02 - Georgette ARSOUZE veuve DEGUY, le 15/02 - Fabrice POURE, le 16/02 - Claude VAN BELLE, le 19/02 - Fanny GACHE veuve HOURDIAU, le 22/02 - Jean-Claude WOORONS, le 22/02 - Michel BERNADET, le 27/02 - Houria BEHLOULI veuve BENABDELKADER, le 28/02 - Eliane CHOPIN veuve NICOL, le 28/02 - Jean-Claude MONTELS, le 28/02.

www.immoclef.fr



**ESTIMATION
GRATUITE**

IMMOCLEF •
La clef de votre foyer

78, rue Georges Pompidou
59110 LA MADELEINE

03.20.63.04.04
www.immoclef.fr



**Passez
au vrac !
dont du BIO**

VOICI UN COUP DE POUCE
POUR FAIRE
VOS COURSES EN VRAC



+ de 750 produits

Epicerie Salée, Sucrée,
Droguerie, Hygiène, Animalerie

day by day

Mon épicerie en vrac

Croix du mardi au samedi 9h30/13h30 et 14h30/19h
Vieux Lille du mardi au samedi 10h/13h30 et 14h30/19h

Wazemmes du mardi au samedi 9h30/13h30 et 14h30/19h et le dimanche 9h30/13h

105 rue Esquermoise
à Lille, quartier Vieux-Lille

384 rue Léon Gambetta
à Lille, quartier Wazemmes

29 place de la République
à Croix, Centre Ville

AlicededaybydayLille
 day_by_day_lille
 daybyday-shop.com

Votre publicité dans le magazine
de La Madeleine



Nous pouvons vous être utiles !

utile

Votre contact : Bérengère Brams

03 20 68 92 98

b.brams@cutile.fr

www.cutile.fr

kolorma

peinture intérieure... conseil et réalisation

Depuis 7 ans, Kolorma vous propose ses conseils et tout son savoir-faire en matière de décoration intérieure. Nuanciers Chromatic, Farrow&Ball, Little Greene, peintures Seigneurie, papiers peints classiques et contemporains...

L'exigence au service de la qualité !



Stéphane Barthez

07 83 36 06 47

stephane.barthez@gmail.com

www.kolorma.fr

VENDUE PAR L'AGENCE



LA MADELEINE - BOTANIQUE

Somptueuse demeure de maître de 340 m² vendue à la demande des propriétaires en OFF MARKET.
Emplacement de 1^{er} ordre à deux pas du tramway et des gares.

SAINT-MAUR 
IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - contact@saintmaur-immo.fr

Retrouvez nos biens à la vente sur : www.saintmaur-immo.fr

